

# Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 60 – Novembre 2011

Thème : 1 – Production      Sous-thème : 1 – 1 Ressources

Notice n° : 2011-5780

## Requins

*Sharks*

Musick J.A. and Musick S.

*FAO Fisheries and Aquaculture Reviews and Studies, 2011, 13 p. - Texte en Anglais*

■ <ftp://ftp.fao.org/fi/DOCUMENT/reviews%26studies/sharks.pdf>

### ● Résumé

Les poissons cartilagineux constituent un groupe de plus de 1 100 espèces. Le présent rapport se réfère aux élasmobranches, requins et raies, que de nombreux pays regroupent pour leurs statistiques dans une seule catégorie nommée requin.

La plupart des élasmobranches ont un faible taux de croissance, et ont une fécondité réduite par rapport aux poissons osseux. Ils sont pêchés pour leur chair, leurs ailerons, leur peau, leurs cartilages et leur foie. Leur chair s'altère rapidement du fait d'un taux élevé d'urée qui se dégrade en ammoniac. Les ailerons de requins sont très prisés en Asie du Sud Est.

A l'échelle mondiale, les pêcheries de requins et de raies peuvent être classées en quatre catégories : pélagiques en haute mer, côtières en zone tempérée-froide, côtières tropicales et pêcheries en eau profonde.

- Dans les pêcheries pélagiques en haute mer qui ciblent les thons et marlins, les requins constituent des prises accessoires importantes. Parmi la douzaine d'espèces de requins capturées commercialement en haute mer, le requin bleu (*Prionace glauca*) est de loin le plus courant. Il est essentiellement pêché pour ses ailerons.

- Dans les pêcheries côtières en zone tempérée et froide des deux hémisphères, les principales espèces sont des aiguillats et des triakidés (émissoles, requins-hâ) commercialisées en France sous l'appellation saumonette, et plusieurs espèces de raies.

- Les zones côtières tropicales renferment les plus grands requins et une diversité de raies qui se reflètent dans les captures, 105 espèces répertoriées. L'Indonésie est le principal pays concerné.

- Les pêcheries en eau profonde (200 à 2 000 mètres) ciblent les squaliformes (notamment siki) de plusieurs genres. Ils sont pêchés pour leur chair mais aussi pour leur foie riche en squalène.

L'état global des populations de requins et raies est alarmant, malgré la baisse récente des captures. Les statistiques de capture par espèce sont absentes dans la plupart des pays pratiquant la pêche au requin, toutefois des données agrégeant plusieurs espèces (par ordre ou famille) sont parfois disponibles.

Les données par agrégation d'espèces peuvent facilement masquer des déclinés de certaines espèces au sein de groupes qui ne sont pas affectés. De nombreux exemples montrent que des espèces de grande taille à croissance lente sont remplacées dans un groupe par des espèces plus petites à croissance plus rapide sans aucun changement apparent dans les données de débarquement à l'échelle du groupe.

Alors que la pêche dirigée a été la cause de l'effondrement du stock de nombreuses espèces de requins, les captures dans les pêcheries mixtes et celles non-ciblées dans les pêcheries dirigées vers les poissons osseux constituent les plus grandes menaces mondiales pour les stocks d'élasmobranches.

En raison de la faible valeur économique des requins et des raies, peu de données sur les débarquements sont répertoriées. Ceci a été aggravé par la pêche illicite, non réglementée, en particulier en ce qui concerne les ailerons de requins. Parmi les données répertoriées, des baisses de stocks ont été mises en évidence. Des modèles d'évaluation de stocks ont été réalisés pour quelques stocks. Pour de nombreuses espèces d'élasmobranches, la problématique n'est plus la durabilité de la pêche, mais plutôt le risque d'extinction.

Récemment un groupe de spécialistes a évalué l'état de conservation de tous les chondrichthyens reconnus (1 044 espèces), 37 % ont été classés en catégorie menacée, 23 % en catégorie vulnérable, 9 % en voie de disparition et 5 % en danger critique d'extinction. Concernant les autres espèces, les données disponibles sont insuffisantes pour établir une évaluation. La mortalité par pêche a été identifiée comme la cause majeure du déclin de presque toutes les espèces menacées

**N.B.** La commission européenne souhaite interdire le « shark finning » (découpe des ailerons) dans ses eaux et pour ses bateaux.